

Le 10 mars 2016

Monsieur Gérard Boismenu
Vice-recteur au développement académique
et à la transformation institutionnelle
Université de Montréal

Objet: Document déposé par le directeur du Groupe de Recherche sur les Maladies Infectieuses en Production Animale (GREMIP) dans le cadre de la réflexion sur la transformation institutionnelle.

Cher Monsieur Boismenu,

Le GREMIP est actuellement composé de 9 membres réguliers, tous professeurs à la Faculté de médecine vétérinaire (FMV). Le GREMIP a été fondé au début des années 80 pour répondre à une problématique importante qui était responsable, à cette époque, de pertes économiques importantes, soit la pleuropneumonie porcine, maladie infectieuse bactérienne. Également, dans les années 80, le recrutement d'un nombre significatif de professeurs experts en bactériologie a été nécessaire pour répondre à cette problématique. Ce contexte a permis au GREMIP d'atteindre une masse critique de professeurs. Cela a également permis au GREMIP d'atteindre une renommée mondiale sur les maladies infectieuses bactériennes porcines. En moyenne, les membres du GREMIP reçoivent 3 à 4.2 millions de dollars en subventions et contrats de recherche et publient de 45 à 78 manuscrits scientifiques (avec comité de pairs) par année, ce qui en fait le groupe de recherche le plus prolifique de la FMV. Le document suivant se veut être une réflexion sur notre transformation institutionnelle pour améliorer le financement de la recherche à la FMV.

Faculté de médecine vétérinaire ou École de médecine vétérinaire?

Plusieurs programmes de financement de la recherche sont gérés par l'Université de Montréal (UdM) car selon les modes de fonctionnement, des montants globaux sont alloués à l'UdM qui doit par la suite les redistribuer selon les priorités. Je ne suis pas convaincu que la FMV reçoit sa juste part de ces fonds de recherche. Présentement, nous sommes bon dernier au Canada par rapport aux autres facultés vétérinaires avec aucune Chaire de recherche du Canada.

Lors d'un récent communiqué de l'UdM, près de 30 millions de dollars ont été investis par différents organismes subventionnaires dont 0% a été alloué à des programmes de recherche de la FMV (<https://www.nouvelles.umontreal.ca/recherche/financement/20160215-pres-de-30-millions-pour-la-recherche-a-luniversite-de-montreal.html>).

Selon votre récent document, 2.2% des étudiants de l'UdM sont inscrits à la FMV tandis que 5.3% des professeurs réguliers de l'UdM travaillent à la FMV (http://transformation.umontreal.ca/wp-content/uploads/2016/02/VR-TRANSFO_REV_07B_HR.pdf). Il serait raisonnable de s'attendre à ce que la FMV reçoive des montants conséquents pour le financement de la recherche. En réalité, nous sommes loin du compte.

Dans le Guide du concours 2017 du Fonds d'innovation de la FCI, il est indiqué à l'annexe 1 que le montant alloué à l'UdM (et ses hôpitaux affiliés) est de 67,300,000\$ donc en théorie, on devrait s'attendre à une somme de 2.2% à 5.3% selon nos populations étudiante et professorale, ce qui représente une somme de 1,480,000\$ à 3,566,900\$ pour ce concours. Quelles seront nos chances d'obtenir un financement approprié si nous devons compétitionner avec les hôpitaux affiliés, si l'UdM priorise de manière très claire son nouveau campus de la gare d'Outremont et si le BRDV croit que nous devrions aller au campus Montréal pour utiliser les équipements de recherche déjà en place malgré notre isolement géographique (car nous sommes à St-Hyacinthe)? Dans ce même concours, il est intéressant de remarquer que toutes les institutions admissibles, peu importe leurs dimensions, sont garanties de recevoir un montant minimal de 1,75 millions de dollars à ce concours. Donc, pourquoi pas la FMV! Sur la base de ces faits, je pense que la FMV aurait un intérêt à considérer un changement de position par rapport à l'UdM car nos activités de recherche pourraient bénéficier de ce changement. Il existe déjà deux écoles affiliées à l'UdM qui sont indépendantes à plusieurs égards par rapport à l'UdM : HEC Montréal et Polytechnique Montréal. Par exemple, l'École Polytechnique Montréal a droit à un montant de 14,3 millions de dollars du concours 2017 du Fonds d'innovation de la FCI à titre d'École affiliée. Honnêtement, je ne sais pas s'il serait globalement avantageux que la FMV devienne l'École de médecine vétérinaire et qu'elle acquière un statut d'École affiliée au sein de l'UdM mais je pense que cette idée est très avant-gardiste et demande une réflexion sérieuse du décanat de la FMV et du rectorat de l'UdM. Je propose que le directeur administratif de la FMV mette en place un dossier budgétaire sur la situation financière qu'aurait notre organisation en tant qu'École de médecine vétérinaire affiliée à l'UdM. Je propose que le futur doyen de la FMV soit responsable d'investiguer et par la suite, de rédiger un rapport sur les impacts administratifs et les pouvoirs décisionnels que nous aurions à titre d'École affiliée. L'objectif final de ce processus serait que la communauté facultaire de la FMV puisse se prononcer sur la proposition suivante: que la FMV acquière une autonomie administrative et décisionnelle avec un statut d'École affiliée au sein de l'UdM dans le but d'améliorer son financement de la recherche.



Conclusion

Plusieurs professeurs du GREMIP sont inquiets face à l'avenir de la recherche à la FMV et en tant que la seule institution d'enseignement vétérinaire au Québec, plusieurs se demandent si nous sommes supportés à la hauteur de nos contributions d'enseignement et de recherche au sein de l'Université de Montréal et de la société québécoise. J'espère sincèrement que ce processus de réflexion sur la transformation institutionnelle sera collectivement profitable pour la communauté universitaire. N'hésitez pas à me contacter si vous avez besoin d'informations supplémentaires.

Sincèrement vôtre.



Carl A. Gagnon, DMV, Ph.D.
Directeur du GREMIP

CAG/if

